



Paris, le 25 juin 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au lendemain de l'évacuation de la Coordination des Sans Papiers 75 (CSP 75) qui occupait depuis 14 mois la Bourse du travail dédiée aux syndicats, la Ville de Paris souhaite rappeler le soutien qu'elle a régulièrement apporté au combat des travailleurs sans papiers.

Dès leur première demande, le Maire de Paris a saisi le Préfet de Police le 24 avril 2008 pour soutenir leurs demandes de régularisation. Les représentants de la CSP 75 ont ensuite été reçus à l'Hôtel de Ville, le 20 mai 2008.

Par la suite, 3 réunions ont eu lieu à l'Hôtel de Ville entre les représentants de la Mairie et la CSP 75.

Bertrand Delanoë a toujours soutenu à Paris les familles sans papiers dont les enfants sont scolarisés et les travailleurs sans papiers, en lien avec tous les acteurs sociaux mobilisés, notamment les collectifs de sans papiers, la CGT, RESF... Constatant la lenteur du processus de régularisation, il a donc interpellé à plusieurs reprises depuis juin 2008 le Préfet de Police de Paris et le Ministre de l'Immigration. Pascale Boistard, son adjointe chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires, a demandé le 26 janvier 2009 au Préfet de Police d'étudier avec bienveillance les 700 demandes de régularisations dont les dossiers ont été présentés par la CSP 75.

Aujourd'hui, ces travailleurs sans papiers se retrouvent sans solution. Il revient donc au Ministre de l'Immigration d'assumer les conséquences de sa politique et d'apporter, enfin, une réponse favorable à ces hommes et à ces femmes.

Contact presse

Nathalie Royer : 01 42 76 49 61

service.presse@paris.fr